



TABLE RONDE SUR LE MÉTIER DE CONDUCTEUR

DU 27 NOVEMBRE 2019

LA DIRECTION PRÊTE À DES CHANGEMENTS SI AU FINAL RIEN NE CHANGE !!!

Suite aux nombreux droits de retrait survenus après l'accident au PN 70 de Boulzicourt, le 16 octobre dernier, la direction a pris l'engagement d'ouvrir des discussions sur le métier de conducteur.

La 1ère table ronde a été convoquée le 27 novembre ... L'arrogance de la direction, perdue pendant l'épisode des droits de retrait, est revenue prestement.

Difficile pour la direction de chasser le naturel !

Un des objectifs de ces discussions sur le métier de conducteur est de rétablir la confiance entre les conducteurs et la direction.

Dans ce contexte, l'ensemble des fédérations est intervenu pour demander à la direction du GPF de revoir sa position dogmatique de graphiquer les agents, ayant fait légitimement usage de leur droit de retrait, en absence irrégulière.

Rappelons au passage que les droits de retrait ont été confirmés par de nombreux inspecteurs du travail, à travers des courriers envoyés à la direction.

Réponse de la direction : « la direction RH du GPF ne peut pas contredire les initiatives prises par les directions de proximité. Il n'y a eu aucune consigne nationale de mettre les agents en absence irrégulière, ce sont les DPX et leur hiérarchie qui ont pris ces décisions ».

Avec une telle posture, le rétablissement du climat de confiance ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices car ce sont bien des directives nationales qui ont conduit a posteriori à pointer les conducteurs en absence irrégulière (HA). L'encadrement de proximité appréciera le courage de la direction nationale qui renvoie toute la responsabilité de la situation sur leurs épaules.

Le reste de la réunion a été consacré à des échanges sur les sujets à aborder dans les futures rencontres.

Le 1^{er} sujet à l'ordre du jour, en début d'année prochaine, sera les parcours professionnels. La direction a annoncé travailler sur un dispositif associant l'ensemble des activités, Fret compris.

La CGT a une fois de plus dénoncé le décalage entre les déclarations de la direction, désirant faire vivre les parcours professionnels, et des activités, cherchant à se cloisonner toujours plus.



La direction souhaitait, une nouvelle fois, revenir sur les autorisations de mouvement. Mais cette dernière ne voulant pas reporter la date de mise en service, l'ensemble des organisations syndicales a mis la direction face à ses responsabilités. L'entreprise devra assumer les conséquences de sa politique.

La CGT a rappelé son exigence de voir les thèmes suivants abordés lors des futures rencontres :

- Parcours professionnels ;
- Place des ADC dans la production ;
- Rémunération ;
- Formations ;
- Dialogue social et la place de la direction de la Traction.

A l'issue de cette table ronde, il apparaît clairement que la direction ne veut pas remettre en cause sa politique. C'est pourtant la cause essentielle du mal-être chez les conducteurs.

La CGT compte bien faire bouger les lignes avec l'appui des cheminots ! Il en va de nos conditions de vie et de travail mais également de notre avenir professionnel.

**LE 5 DÉCEMBRE, POUR DÉFENDRE
NOS RETRAITES, NOS MÉTIERS,
AGISSONS PAR LA GRÈVE !**

